

**PERSONNEL EN ORIENTATION
ET EN ADAPTATION**

ACTIVITÉS

Ce sous-centre regroupe les coûts à l'égard du personnel de l'établissement bénéficiant de mesures de sécurité ou de stabilité d'emploi des activités principales et accessoires et considéré en orientation et en adaptation. Cette dernière situation permet, pendant une certaine période, à la personne en sécurité d'emploi ou en stabilité d'emploi de s'adapter à de nouvelles tâches, techniques de travail, méthodes d'intervention en regard de nouveaux services ou de nouvelles clientèles. Cette période peut aussi permettre à la personne de s'adapter à de nouvelles machineries, équipements ou appareils. Une période d'adaptation peut notamment permettre à la personne l'acquisition d'un complément de notions théoriques ou pratiques autrement que dans l'exercice de ses fonctions. On inclut dans cette période l'accueil et l'orientation offerts au personnel infirmier en sécurité d'emploi (F.I.I.Q. et U.Q.I.I.).

Seuls les heures rémunérées, ainsi que les charges sociales et les salaires correspondants sont présentés au présent sous-centre d'activités. De façon plus spécifique, les salaires sont présentés avec les avantages sociaux particuliers à la rubrique "Développement des ressources humaines". Lorsque les salaires et les charges sociales concernent d'autres éléments de rémunération, comme les congés, ces derniers sont présentés au s-c/a 7905. Également, lorsqu'une personne n'est plus considérée en orientation et en adaptation, les coûts sont présentés dans les autres centres ou sous-centres d'activités concernés.

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Prime de soir (sous la rubrique des salaires)
- Avantages sociaux particuliers
 - . développement des ressources humaines
- Charges sociales

CLSC - CH - CJ - CHSLD - C R

Mise en vigueur le :
97-04-01

Révisé le :
98-04-01

Volume
01

Chapitre
04

Page
01

**PERSONNEL EN ORIENTATION
ET EN ADAPTATION**

AUTRES CHARGES DIRECTES

- Services achetés
- Fournitures et autres charges
 - . frais reliés aux programmes de formation et de perfectionnement à l'égard du personnel imputé à ce sous-centre d'activités
 - . frais de déplacement, de séjour et d'inscription du personnel imputé à ce sous-centre d'activités
 - . fournitures et charges diverses

CLSC - CH - CJ - CHSLD - C R

Mise en vigueur le :	Révisé le :	Volume	Chapitre	Page
97-04-01	98-04-01	01	04	02